

## Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Conseil municipal du	10 janvier 2019	Délibération N°	2019-004
----------------------	-----------------	-----------------	----------

### Adapter le temps de travail d'une employée communale

Étaient présents : Isabelle BAILLY-PURNU, Patricia BRAY, Frédéric DESDION, Laurence HUZÉ  
Franck LAMBLARDY, Aurélien LEBARON, Raphaël NORBLIN,  
Michel PHILIPPE, Anne-Maïté TURMEL

Absents représentés : Luc HEBERT représenté par Raphaël NORBLIN  
Jacques POUCHIN représenté par Michel PHILIPPE

Absents non représentés : Thomas DEHAUMONT, Michel DUPAS, Christophe MARON  
Michel RIO

Membres en exercice **15**      Présents **9**                      Votants **11**

Conseil convoqué le 04/01/ 2019                                      Secrétaire      Isabelle BAILLY-PURNU

#### Proposition :

Considérant la réduction du temps de présence demandée et accordée à la secrétaire de mairie;  
Considérant que le secrétariat a été renforcé par une employée communale précédemment affectée au ménage de l'école, à hauteur de 7 heures par semaine,  
Considérant que le ménage ne peut être complètement assuré par Mme Simon en lieu et place de Mme Tecles;

Il est proposé de passer le temps de travail de Mme Tecles de 32h à 34h par semaine avec une souplesse de + ou – 1h00 par semaine en fonction des besoins du service.

**Votes** Pour :                      **11**

Contre :

Abstentions :

<b>Décision : Acceptée à l'unanimité</b>
------------------------------------------

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire  
Raphaël NORBLIN